



Globally Proven  
Construction Solutions

# Garantie de 10 ans sur le système Cuisine commerciale / application industrielle pour les nouvelles constructions

(Canada et États-Unis)  
DS-230.10IG-0720

APPLICATION	PRODUITS
Sous-couche	Apprêt NXT <sup>MC</sup> NXT Level Plus
Réduction de vapeur	Apprêt VAPOR BAN <sup>MC</sup> ER Revêtement de réduction de la vapeur NXT
Étanchéité / Antifracture	HYDRO BAN <sup>MD</sup> 9235 Waterproofing Membrane
Imperméabilisation	Membrane en feuille HYDRO BAN Mortier étanche pour solin LATAPOXY <sup>MD</sup>
Méthode à couche épaisse	Lit de mortier renforcé 3701
Couche de coulis de liaison	257 Titanium (Titane 257) 254 Platinium
Méthode à couche mince / carreaux larges et lourds	257 Titanium (Titane 257) 254 Platinium MULTIMAX <sup>MC</sup> LITE Adhésif LATAPOXY 300 ou BIOGREEN <sup>MC</sup> 300
Jointoiment	SPECTRALOCK <sup>MD</sup> 2000 IG*
Scellant†	LATASIL <sup>MC</sup> Apprêt LATASIL 9118

† Conformément à la norme EJ171 du TCNA (Tile Council of North America ou Conseil nord-américain de la céramique), il est obligatoire d'appliquer un produit d'étanchéité flexible sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les plans inégaux et les autres types de joints où le carreaux ou la pierre vient buter des matériaux dissemblables ou des surfaces de retenue.

\* Voir la section d'entretien 8 sur la fiche technique du produit pour les exigences de nettoyage et d'entretien.

## GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et exclusions énoncées ci-dessous, LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits présentés dans le présent document seront exempts de tout défaut de fabrication et ne se détérioreront pas au cours d'un usage normal durant une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils ont été installés en conformité selon les spécifications écrites de LATICRETE et les directives des normes de l'industrie. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose du produit doit être réalisé avec les produits indiqués dans ce document pour chaque application (voir le tableau). Cette garantie exclut les applications extérieures et immergées. Se reporter aux fiches techniques individuelles pour connaître le mode d'emploi spécifique à chaque produit.

## DÉNI DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERA ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

## RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusif recours en cas de violation de la présente garantie limitée consiste à faire remplacer uniquement la partie de l'ouvrage en cause, laquelle s'est avérée défectueuse\*\*. LATICRETE s'engage à payer le remplacement de ses produits, des matériaux de finition et de la main-d'œuvre nécessaire pour la pose des produits remplacés. Toutefois, LATICRETE refuse de payer tout montant supérieur – calculé en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés) – au prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer. LATICRETE refuse de payer le remplacement de toute partie de l'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse.

Dans l'éventualité où l'unique et exclusif recours précisé ci-dessus n'atteigne pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, calculée en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés), du prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer.

**Remarque :** L'efflorescence est un phénomène naturel qui se produit dans tous les mortiers de ciment Portland et ne constitue pas un défaut.

## EXCLUSIONS

LATICRETE ne saurait être tenue responsable de l'exécution de travaux non conformes aux instructions de LATICRETE ni aux directives standards de l'industrie. Les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes.

LATICRETE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS (Y COMPRIS DE TOUTE PERTE DUE À DES RETARDS) SUBIS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERS.

## NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

## PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation au titre de la présente garantie limitée, il faut notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

## Adresser la réclamation à :

LATICRETE International, Inc.  
1 LATICRETE Park North  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis  
Attn.: Technical Services Department

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour obtenir une assistance technique et des renseignements supplémentaires, contacter le **service technique** de LATICRETE en composant un des numéros suivants :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 1235  
Téléphone : +1 203 393-0010, poste 1235  
Télécopieur : +1 203 393-1948

## LATICRETE International, Inc.

One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA ■ 1.800.243.4788 ■ +1.203.393.0010 ■ www.laticrete.com  
©2020 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.